



Brochure Nationale des Juges

TEAMGYM

Edition 2020-2022

Validée par le Comité Directeur du 27 juin 2020

Validité : 1^{er} septembre 2020 – 31 août 2022

SOMMAIRE

PREAMBULE

I – REGLEMENTATION GENERALE

II – REGLEMENTATION PAR NIVEAU

III – MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

IV – ANNEXES

PREAMBULE

BROCHURE APPLICABLE POUR LE CYCLE 2020-2022

La formation des juges est construite afin d'acquérir de façon progressive les connaissances et la maîtrise du code de pointage de European Gymnastics (EG) et des programmes nationaux (Fédéral, Performance et Elite).

La formation est divisée en 4 niveaux, en relation avec le code EG en vigueur et la brochure technique TeamGym en vigueur (qui régleme les différents niveaux des compétitions françaises).

ORGANIGRAMME DU SECTEUR JUGEMENT

	COMPOSITION	MISSIONS
Commission nationale des juges	5 membres désignés par le Comité Directeur (<i>art. 27 Statuts</i>) : - 2 membres du Comité Directeur, dont un assure la présidence - Le DTN ou son représentant - 2 membres issus du corps des juges, dont au moins un de niveau international encore en activité	Suivre l'activité des juges et élaborer les règles propres à cette activité en matière de déontologie, de formation et de perfectionnement Veiller à la promotion des activités de jugement auprès des jeunes licenciés Demander l'ouverture d'une procédure disciplinaire lorsqu'est porté à sa connaissance tout fait disciplinairement répréhensible impliquant un juge Inviter ponctuellement à ses travaux, en tant que de besoin, toute personne dont les compétences lui paraissent utiles
Groupe des juges 5	Juges 5 en exercice et juges 4 experts désignés par le Comité Directeur et le responsable national des juges fédéraux	En lien avec le RTF, définir le programme de formation des juges dans le respect de la brochure des juges Proposer les sujets d'examen des niveaux 1, 2, 3 et 4 et de tests de recyclage En lien avec les responsables régionaux des juges, créer les outils pour les examens et les formations des niveaux 1, 2, 3 et 4 Préparer les juges 4 experts à l'examen international Rédiger un compte-rendu de ses réunions et l'adresser au DTN et à la commission nationale des juges Proposer au DTN le référent national des formations des juges
Colloque annuel des juges	Responsable national des juges internationaux Responsable national des juges fédéraux Réfèrent national des formations de juges Personne ressource désignée par les trois acteurs mentionnés ci-dessus Responsables des juges des comités régionaux	Permettre l'harmonisation du jugement Travailler sur les programmes de formation et les sujets d'examen des niveaux à compétence régionale

	DESIGNATION ET PREREQUIS	MISSIONS
Responsable national des juges internationaux	Désigné par le DTN <i>(art. 38 RI)</i>	Porter les propositions et coordonner l'activité du groupe des juges 5 Proposer au DTN la désignation des juges pour les échéances internationales Mettre en œuvre sur le territoire les directives techniques de la FIG
Responsable national des juges fédéraux	Désigné par le Comité Directeur FFGym au sein de chaque CNS <i>(art. 39 RI)</i> Différent du RTF Titulaire du niveau 5	Valider les sujets d'examen niveaux 1, 2, 3 et 4 et les sujets des tests de recyclage Valider les résultats des examens de juges nationaux Être responsable du jury sur les compétitions nationales Performance et Fédéral En collaboration avec le responsable national des juges internationaux, être responsable du jury pour les compétitions nationales du niveau Elite et les revues d'effectif En collaboration avec le responsable national des juges internationaux, désigner et convoquer les juges pour les finales nationales, Top 12 et revues d'effectif (après avis du responsable régional des juges), et pour les compétitions inter-régionales (pour les disciplines qui en ont) Être présent aux examens de juges nationaux En lien avec le référent de la formation des juges, coordonner l'organisation du colloque annuel des juges <i>En cas d'absence ponctuelle, il désigne au sein du groupe des juges 5 un remplaçant</i>
Responsable régional des juges	Désigné par le Comité Directeur Siège au comité technique de sa discipline Participe aux travaux du comité technique de sa discipline avec voix consultative s'il n'est pas élu (scrutin plurinominal) ou désigné par le comité directeur (scrutin de liste) au comité technique Titulaire du niveau 4 (peut être titulaire du niveau 3 pour les disciplines dont la formation du niveau 3 est organisée au niveau national)	Être responsable du jury sur les compétitions régionales Désigner et convoquer les juges pour les compétitions régionales et interdépartementales Être responsable de la formation des juges régionaux Participer au colloque national annuel des juges Valider les résultats des examens de juges sous l'égide du comité régional Être présent aux examens de juges régionaux
Responsable départemental des juges	Désigné par le Comité Directeur Siège au comité technique de sa discipline Participe aux travaux du comité technique de sa discipline avec voix consultative s'il n'est pas élu (scrutin plurinominal) ou désigné par le comité directeur (scrutin de liste) au comité technique	Être responsable du jury sur les compétitions départementales Désigner et convoquer les juges pour les compétitions départementales
Référent national des formations des juges	Désigné au sein du Groupe des juges 5 par le DTN, sur proposition du Groupe des juges 5	Coordonner l'activité du groupe des juges 5 sur les formations des juges niveaux 1, 2, 3 et 4 Planifier les actions de formation et de recyclage nationales Désigner les intervenants sur les formations fédérales nationales <i>Toutes les propositions du référent national des formations devront être validées par le responsable national des juges internationaux et le responsable national des juges fédéraux</i>

I – REGLEMENTATION GENERALE

L'exercice de l'activité de formateur et de juge obéit à des conditions et obligations générales applicables à toutes les disciplines, détaillées ci-dessous.

Il n'est pas interdit, pour une même personne, de juger dans plusieurs disciplines.

1 – Prérequis à l'activité de formateur :

- Être juge niveau 3 minimum
- Être licencié à la FFGym

2 – Prérequis à l'activité de juge :

- Être licencié à la FFGym et en possession de son livret de juge
- Être en possession de sa licence, de son livret de juge et procéder à la validation de son jugement à chaque compétition (cette validation est faite par le responsable du jury de la compétition pour laquelle le juge a officié)
- Avoir obligatoirement validé un niveau complet pour pouvoir se présenter au niveau supérieur, sauf disposition particulière
- Avoir obligatoirement suivi la formation et payé les droits d'inscription pour se présenter aux examens

3 – Obligations du juge :

- Connaître TOUT ou PARTIE du code de pointage correspondant à son niveau de qualification
- Connaître le contenu exact du programme compétitif qu'il doit juger
- Connaître le règlement technique des compétitions FFGym en vigueur
- Être capable d'argumenter toutes les notes données grâce aux écrits réalisés sur les feuilles de jugement en fonction de son niveau
- Noter régulièrement en compétition (minimum 2 fois dans l'année)
- Être présent sur les lieux de compétition à l'heure prévue pour la réunion de juges et pour la durée de la compétition
- Se présenter en tenue correcte (cf. brochure technique)
- Respecter la charte du juge
- Avoir un comportement adapté (ponctualité, respect des autres, respect des règles)
- Utiliser les nouvelles technologies seulement en relation avec l'activité de juge
- S'abstenir de tout contact avec les autres membres du jury ou avec toute autre personne non autorisée par le responsable du jury.

4 – Obligation de recyclage du niveau de juge :

Tout juge doit :

- Suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme (année suivant les Jeux Olympiques). En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues supra).
- Participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.

II – REGLEMENTATION PAR NIVEAU

NIVEAUX 1 – 2 – 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 1, 2 et 3 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge doit être capable de :
 - Niveau 1 : juger l'exécution, la difficulté et la composition
 - Niveau 2 : juger l'exécution, la difficulté, la composition et officier en tant que juge arbitre en compétition départementale, interdépartementale, régionale et interrégionale
 - Niveau 3 : juger l'exécution, la difficulté, la composition et officier en tant que juge arbitre en Trophée Fédéral
- Contenu de la formation
Règlement Technique :
 - Connaissance générale d'une compétition en TeamGym (*constitution du jury*)
 - Diverses règles d'organisation des compétitions
 - Les différentes catégories
 - Exigences des catégories régionales, compositions d'exercices
 - Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélection
Code de pointage :
 - Fonctions des juges à l'exécution
 - Calcul de la note
 - Les pénalités du juge arbitre
 - Notation de la difficulté d'exercices par agrès
 - Valeur des éléments
 - Terminologie
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples
 - Notation de l'exécution des exercices par agrès
 - Reconnaissance des fautes d'exécution, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.
 - Maîtrise des déductions,
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples

- Notation de la composition des exercices par agrès
 - Reconnaissance des fautes d'exécution, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.
 - Maîtrise des déductions,
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples
- Volume horaire : 12 heures minimum (hors examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

Un questionnaire sur 80 points comprenant 80 questions à 1 point
Temps imparti : 30 secondes par question

4.2 Pratique

Une épreuve pratique en vidéo :

- SOL : 5 exécutions / 4 compositions / 3 difficultés
- TUMBLING : 5 exécutions / 4 difficultés
- MINI-TRAMPOLINE : 5 exécutions / 4 difficultés
- Notation d'essai : 1 exercice en exécution par agrès visualisé une fois.

Temps imparti : 30 secondes entre chaque exercice pour trouver la note et la noter en positif sur la feuille de résultat.

4.3 Conditions d'obtention

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Epreuve QCM	80	50	55	60
Epreuve pratique	160	105	115	130

Les notes obtenues à l'examen déterminent le niveau de juge.

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et à l'épreuve pratique pour obtenir son niveau de juge. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est éliminatoire.

5 – Prérogatives du juge :

Niveau de juge	Juge de l'exécution	Juge de contrôle (difficulté + composition)	Juge Arbitre
Niveau 1	OUI	OUI	
Niveau 2	OUI	OUI	OUI compétitions départementales, interdépartementales, régionales, interrégionales
Niveau 3	OUI	OUI	OUI Trophée Fédéral

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

- Prérogatives du juge avant 15 ans

Le candidat âgé de 14 ans ne pourra juger qu'en tant que juge niveau 1 jusqu'à ses 15 ans révolus, indépendamment de ses résultats à l'examen.

A ses 15 ans révolus, le logiciel sera mis à jour avec le niveau obtenu à l'examen.

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3
A titre dérogatoire, un juge niveau 2 qui a officié en tant que Juge Arbitre en compétition de niveau régional peut accéder à la formation et à l'examen niveau 4 sur demande auprès de la CNS TeamGym

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'INF (Institut National de Formation)
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 4 doit être capable de juger l'exécution, la difficulté, la composition et officier en tant que juge arbitre
- Contenu de la formation
 - Notation de la difficulté, exécution et composition en même temps pour chaque agrès
 - Rôles des juges à la difficulté
 - Rôles du juge arbitre
 - Les cas d'interruption d'exercice
 - Les règles de sécurité
- Volume horaire : 12h minimum (hors examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen
A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

Un questionnaire sur 80 points comprenant 80 questions à 1 point.

4.2 Pratique

Une épreuve pratique comprenant 5 jugements vidéo par agrès.

Temps imparti : 2 minutes entre chaque vidéo.

Notation d'essai : 1 exercice en exécution par agrès visualisé 1 fois.

4.3 Conditions d'obtention

	Total Points	Niveau 4
QCM	80	60
Difficulté	60	50
Composition	25	20
Exécution	75	60

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et aux épreuves pratiques pour obtenir le niveau 4. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est éliminatoire.

5 – Prérogatives du juge de niveau 4 :

Niveau de juge	Juge de l'exécution	Juge de contrôle (difficulté + composition)	Juge Arbitre
Niveau 4	OUI	OUI	OUI

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

III – MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4.

4 – Transmission des résultats :

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges à l'INF pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis dans la base FFGym Licences.

IV. ANNEXES

BAREMES

Ecart de note avec les notes des juges expert

DIFFICULTE		EXECUTION		COMPOSITION	
Ecart	Points	Ecart	Points	Ecart	Points
0	5	0	5	0	5
0,1	4	0,1	5	0,1	4
0,2	3	0,2	5	0,2	3
0,3	2	0,3	4,5	0,3	2
0,4	1	0,4	4,5	0,4	1
		0,5	4,5		
		0,6	4		
		0,7	3,5		
		0,8	3		
		0,9	2		
		1	1		

EXAMEN PRATIQUE NIVEAUX 1 – 2 – 3

EXAMEN DE JUGE TEAM GYM



N°/nom de Candidat	
--------------------------	--

SOL

EXECUTION

Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

COMPOSITION

Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	

DIFFICULTE

Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	

EXAMEN DE JUGE TEAM GYM



N°/nom de Candidat	
--------------------------	--

Mini Trampoline

EXECUTION

Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

DIFFICULTE

	gym	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3	Equipe 4
1					
2					
3					
4					
5					
6					

EXAMEN DE JUGE TEAM GYM



N°/nom de Candidat	
--------------------------	--

Tumbling

EXECUTION

Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

DIFFICULTE

	gym	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3	Equipe 4
1					
2					
3					
4					
5					
6					

TABLEAUX RECAPITULATIFS

Prérogatives du juge en fonction de son niveau

Niveau de juge	Juge exécution	Juge de contrôle (difficulté + composition)	Juge arbitre
Niveau 1	OUI	OUI	
Niveau 2	OUI	OUI	OUI Compétitions départementales, interdépartementales, régionales, interrégionales
Niveau 3	OUI	OUI	OUI Trophée Fédéral
Niveau 4	OUI	OUI	OUI

Echéancier – Calendrier

ANNEE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
2020	EXAMEN	EXAMEN	EXAMEN	EXAMEN
2021	EXAMEN / RECYCLAGE	EXAMEN / RECYCLAGE	EXAMEN / RECYCLAGE	EXAMEN / RECYCLAGE
2022	EXAMEN	EXAMEN	EXAMEN	EXAMEN

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Commander des livrets de juges pour les examens de niveau 1
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- Faire émarger les candidats

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national de juges à l'INF pour le niveau 4.